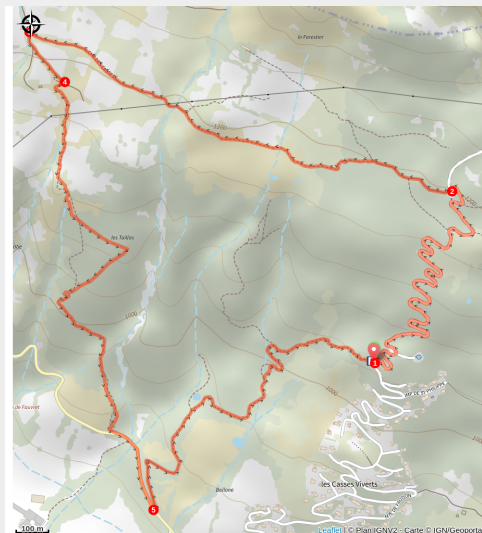


# Montreviol

CC Serre-Ponçon Val d'Avance - La Bâtie-Neuve



Epipactis des marais (Benjamin Ferlay)



*Diversité est le maître mot pour qualifier cet itinéraire : forêts, pâturages, larges pistes et sentiers escarpés offrent de nombreux points de vues sur le bassin gapençais, notamment sur les montagnes de Charance, de Céüse, le Mont Colombis et le chapeau de Napoléon.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.8 km

Dénivelé positif : 347 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Col et sommet, Faune, Flore et forêt, Pastoralisme, Point de vue, Refuge

# Itinéraire

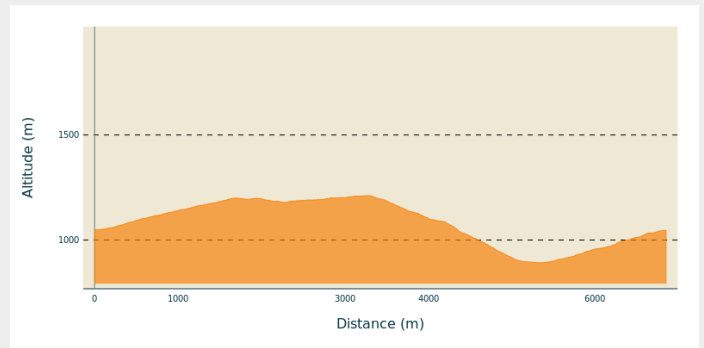
**Départ** : Lotissement des Casses, La Bâtie-Neuve

**Arrivée** : Lotissement des Casses, La Bâtie-Neuve

**Balisage** : — PR



**Communes** : 1. La Bâtie-Neuve

## Profil altimétrique



Altitude min 892 m Altitude max 1211 m

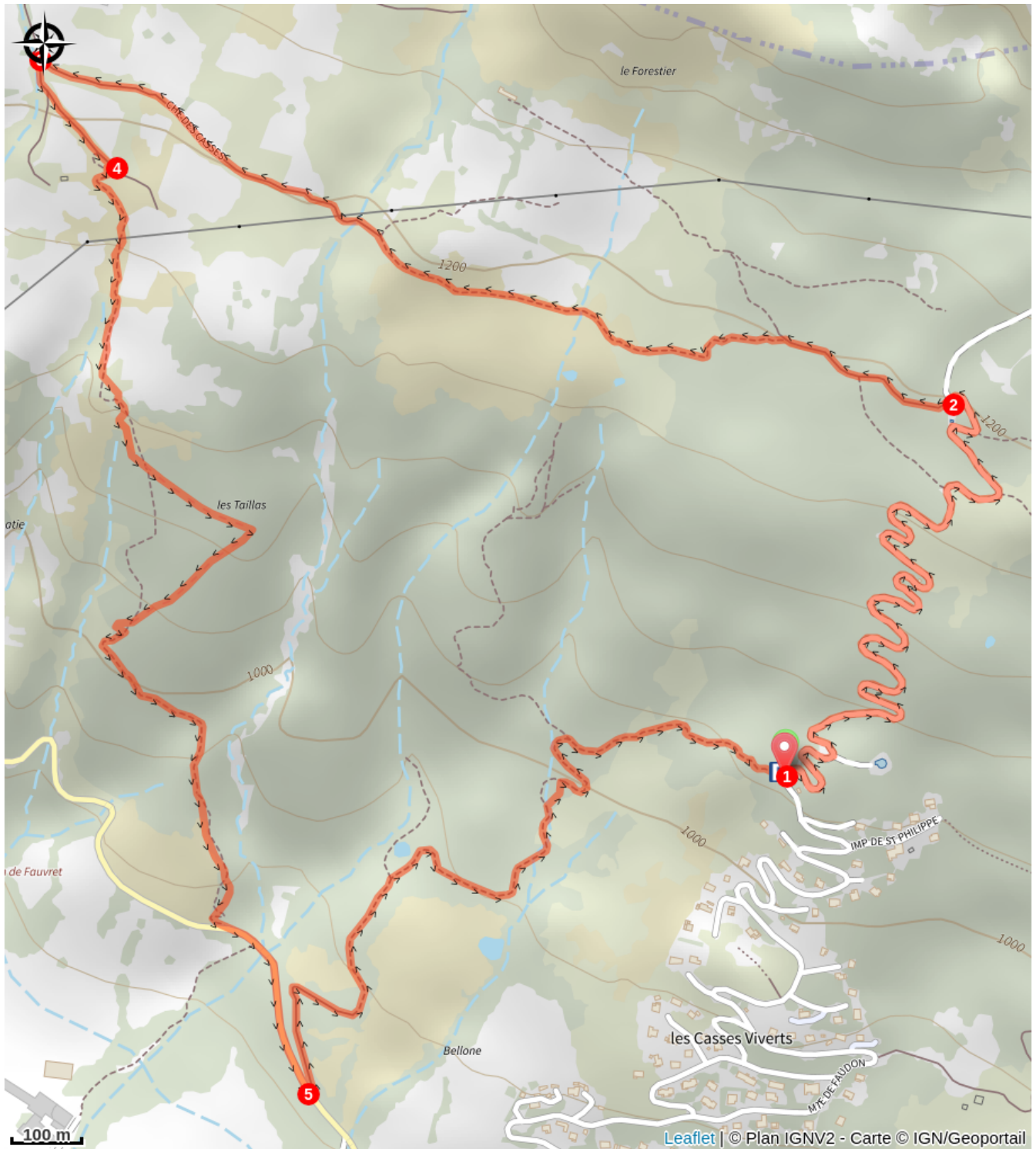
Monter dans le lotissement des Casses-Vivert pour gagner le parking, point de départ de la randonnée.

1. S'engager sur la piste ascendante, et suivre la direction de Montreviol. Cette piste, longue de 2 km fait de nombreux lacets, permettant de prendre de la hauteur sur le bassin gapençais et offrant un panorama idéal sur le mont Colombis et Ceüse. Elle continue son ascension jusqu'à atteindre le réservoir d'eau .
2. Continuer sur la piste en direction de Montreviol. A partir de là, le cheminement s'effectue à flanc de coteau. La piste devient progressivement chemin avant de se transformer en sentier forestier.  Ce dernier traverse ensuite des pâturages et offre de nombreux points de vue sur la vallée du grand Gapençais, les montagnes de Puy Maurel et du Mont Colombis.
3. Arrivé aux abords du hameau de Montreviol, descendre 10m en direction du Ravin de Fauvret et continuer à gauche sur la piste.
4. Après environ 200m, quitter cette piste et bifurquer à droite sur une sente descendant à travers champ. Suivre la direction de La Bâtie-Neuve en traversant les pâturages et en longeant le ravin de Fauvret. Après les portillons, la descente devient plus raide jusqu'à la route de Manse. L'évolution se fait en zone paturée, et le sentier a tendance à évoluer en fonction du passage des bêtes. Rejoindre ainsi la route du col de Manse.
5. Suivre cette route par la gauche sur 300m environ.
6. La quitter en prenant la piste partant à gauche de l'axe routier et suivre la direction des Casses. Commencer l'ascension à travers les pâturages et les pins. Après un premier portillon, le chemin s'élargit en pente douce. Franchir un second portillon où le chemin se rétrécit en sentier. Traverser un ruisseau pour atteindre le 3ème portillon menant au-dessus du lotissement des Casses. Rejoindre ainsi le point de départ.

Carte IGN Gap n°3338ET

*Cet itinéraire fait partie du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.*

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

**Traversée de pâturages et sous-bois** : respecter attentivement le balisage jaune ! Par ailleurs, du fait des nombreux troupeaux en pâtures, veiller à bien refermer les portillons et à tenir les chiens en laisse.

## **Comment venir ?**

### Transports

- Limitons les déplacements, pensons aux transports en commun et au covoiturage : [www.pacamobilite.fr](http://www.pacamobilite.fr)
- Ligne de bus 05 Voyageurs : [www.05voyageurs.com](http://www.05voyageurs.com)
- Liaisons SNCF au départ de la gare de Gap : [www.ter.sncf.com](http://www.ter.sncf.com)

### Accès routier

- Depuis Gap (12km) suivre la N94 en direction de Briançon puis quitter l'axe pour entrer dans la Bâtie-Neuve. Prendre à gauche sur la D14 en direction du col de Manse. Arrivé au Casses-Vivert, monter dans le lotissement.
- Depuis l'Office de Tourisme de Rousset (28km), prendre la D900b en direction de Gap, puis la D942 en direction de Briançon. La quitter pour prendre la D11 en direction de la Bâtie-Neuve. Traverser le village pour rejoindre la D14 en direction du col de Manse. Arrivé au Casses-Vivert, monter dans le lotissement.

### Parking conseillé

Rue Montée, à l'entrée du lotissement des Casses

## **Lieux de renseignement**

**Office de tourisme intercommunal  
de Rousset Serre-Ponçon Vallées**  
Pavillon du Tourisme - Les Celliers, 05190  
ROUSSET  
Tel : 04 92 54 41 18  
<https://www.serreponconvallees.com>

